

# **Avis rectificatif - marchés publics**

## **Extension cabinet médical kiné – Maison de santé à Mollans Sur Ouvèze 26170**

1- Erreur à l'article 5 du règlement de la consultation :

- Les candidats remettront leur candidature et leur offre sous format papier uniquement, **pas de forme dématérialisée.**

2- Erreur à l'article 5.1 du règlement de la consultation :

Les plis porteront les mentions suivantes :  
MAIRIE DE MOLLANS SUR OUVEZE  
Rue PORTE MAJOR  
26170 MOLLANS SUR OUVEZE

3- Erreur à l'article 6.1.1 du règlement de la consultation :

- Expédition postale :  
MAIRIE DE MOLLANS SUR OUVEZE  
Rue PORTE MAJOR  
26170 MOLLANS SUR OUVEZE

4- Prolongation de délai :

Remise des candidatures et des offres le **vendredi 5 janvier 2018 avant 12h00**